

Site classé
Patrimoine
national



Lac de Sylans

Ain

Date de l'arrêté : 14 juin 1909

Communes concernées : Le Poisat, Les Neyrolles

Lorsque les chaînons du Jura atteignent la limite Sud du Haut Bugey, ils sont coupés perpendiculairement sur plusieurs kilomètres par une profonde dépression longue et étroite. Dans cette gouttière creusée par les glaciers, deux lacs se sont formés : celui de Nantua (voir fiche Site Classé) et celui de Sylans, situé le plus à l'Est.

Très allongé (2 Km) et étroit (250 m), coincé dans ce couloir géographique, le lac est comme pris en étau par de hautes falaises rocheuses de 200 à 250 mètres de hauteur sur presque tout son pourtour, à l'exception de ses extrémités. De ce site se dégage une atmosphère sauvage et sombre qu'accentuent les forêts d'épicéas et de sapins qui couvrent les pentes abruptes. Un soleil rare et un climat froid expliquent l'activité ancienne de production de glace, concentrée à sa pointe Sud-Ouest,

comme en témoignent aujourd'hui les ruines encore bien visibles des imposantes "usines de glace".

Lieu de passage naturel vers Nantua et à une échelle plus large étape obligatoire sur la route de Genève à Lyon, le site du Lac de Sylans pâtit aujourd'hui de l'omniprésence des trois voies de communication concentrées dans cet étranglement : Autoroute A 42 Lyon Genève et RN 84 sur sa rive droite et chemin de fer en rive gauche. En un siècle, le caractère "artistique" du site s'est estompé et seuls les pêcheurs fréquentent encore les lieux pour leur plaisir.

De récents travaux ont permis de dégager le bâtiment et de rouvrir des vues disparues, depuis la route nationale.

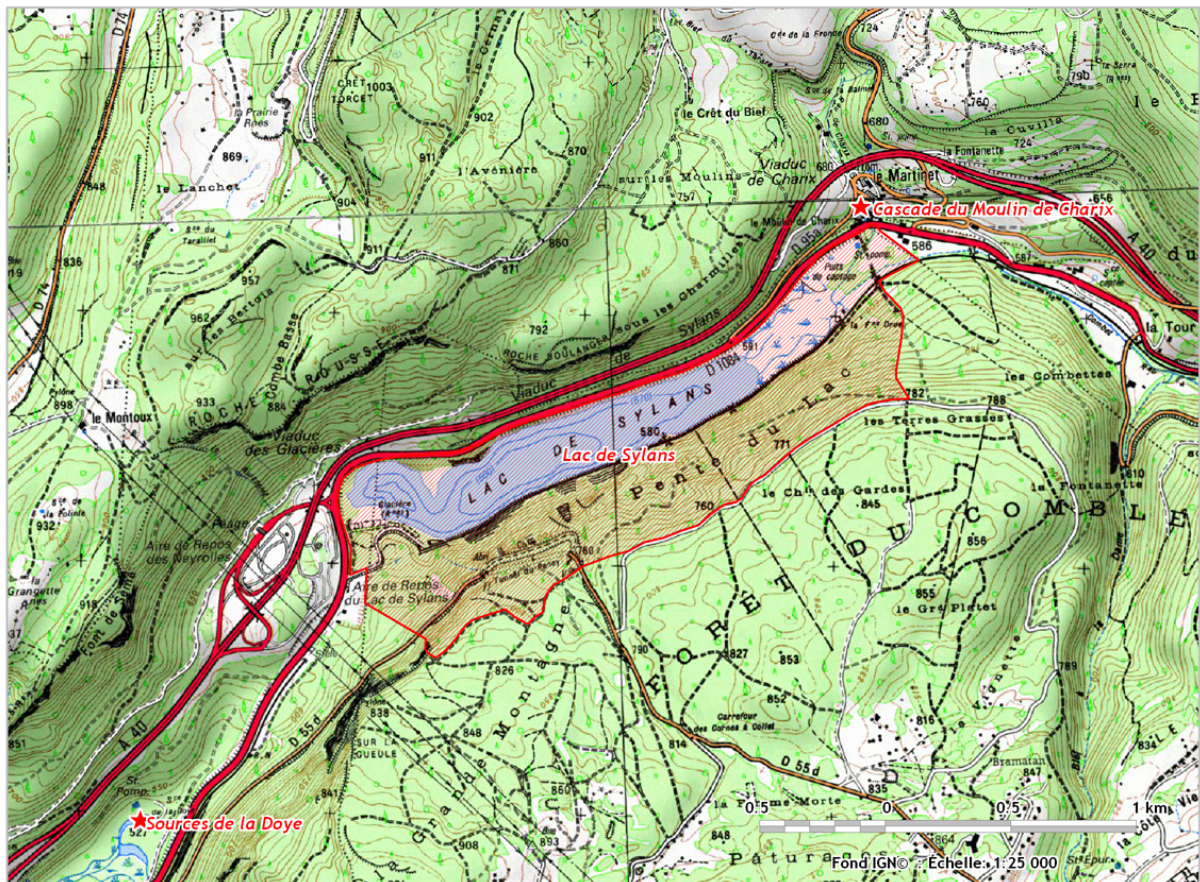
Type d'intérêt

Pittoresque

Accès

Par l'autoroute A 42, Sortie n°9 Nantua.

Carte du site



Mise à jour : DREAL 2013

